



A Mesdames et Messieurs  
les membres du Conseil communal  
1002 Lausanne

Lausanne, le 20 avril 2023

### **Pétition de M. Alain Bron « Pour une information au public »**

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

Le 8 mars 2022, M. Alain Bron déposait au bureau du Conseil communal la pétition citée en titre, munie d'une signature, demandant à la Municipalité d'améliorer l'information au public en cas de travaux publics (objet, planification, coûts, sources de financement, etc.). La demande a été renvoyée à la Municipalité pour étude et communication le 31 janvier 2023.

La réalisation de grands projets urbanistiques, de nouveaux quartiers, d'équipements culturels et sportifs modernes et de transports publics performants permet de renforcer le dynamisme économique et d'améliorer la qualité de vie en ville. Consciente de leur impact sur l'espace public ainsi que sur les habitants et usagers, la Municipalité veille à leur bonne intégration ainsi qu'à leur acceptation, en soignant la communication avec les commerçantes et les commerçants, les usagères et les usagers ainsi que la population.

Tous les chantiers en cours et à venir sont répertoriés sur la page d'accueil du site et sur l'application de la Ville, indépendamment de leur ampleur ou de leur durée : l'icône « chantiers » donne accès à une carte et à la liste des chantiers en cours. Il suffit de cliquer sur l'un des chantiers figurant sur la liste pour avoir accès à des informations plus précises (localisation, durée, nature du chantier, conséquences, par exemple sur le trafic, incidents, intervenants, tél. du/ de la responsable du chantier, etc.).

L'information est calibrée en fonction des chantiers. Ainsi, des panneaux sont placés aux extrémités des chantiers de courte durée (interventions très ponctuelles de moins de 21 jours), de portée locale ; ils décrivent brièvement l'objet des travaux, les conséquences sur le stationnement et indiquent la durée du chantier dix jours avant les travaux; une information digitale sur les réseaux sociaux peut venir la compléter afin de garder le lien avec le public riverain.

La communication est de plus grande ampleur en cas de travaux plus importants : un courrier d'information est envoyé aux riveraines et riverains et des avis de travaux sont affichés aux entrées des immeubles bordant les chantiers. La Ville publie une

communication sur les réseaux sociaux et sur Internet et signale les travaux aux médias. Elle va également à la rencontre des commerçants en amont pour dialoguer avec eux sur les nécessités de gestion du chantier. Les accès aux commerçants sont en principe garantis. Dans le cadre de tels travaux, les riverains sont informés sur les alternatives existantes dans le secteur, sélectionnées sur la base des spécificités locales. Des adaptations de la politique du stationnement sont étudiées afin de répondre au mieux à leurs besoins. La Ville met en place une campagne de communication très poussée pendant la durée des travaux, comme ça a été le cas pour le chantier du Grand-Pont ; elle rencontre les commerçants très en amont et met sur pied des réunions mensuelles de suivi avec les commerçants.

Enfin, les grands chantiers d'infrastructure (chantiers de Chailly, de la Sallaz, de la Gare de Lausanne, du tunnel du LEB, projet Métamorphose) peuvent quant à eux disposer d'un espace d'information sur site, ouvert en dehors des heures de bureaux (16h30-19h), généralement animé par une médiatrice ou un médiateur apte à renseigner sur le projet et à recueillir les remarques et doléances des usagers. Il arrive enfin que certains chantiers fassent l'objet d'une médiation culturelle : la Ville a ainsi posé un panneau bilingue (3.50 m sur 1.30 m) sur les quais de Belgique, décrivant les enjeux de la reconstruction du mur et permettant de découvrir son histoire, ou pratiqué des ouvertures dans les palissades du chantier du tunnel du LEB (parc de la Brouette), offrant ainsi l'occasion de suivre l'évolution des travaux, notamment la réalisation d'un puits de plus de 40 m de profondeur.

Figure 1 : Exemple d'informations figurant sur le site de la ville : chantier de la gare de Sébeillon



La Municipalité fait tout son possible pour trouver le bon équilibre et renseigner au mieux le public sans pour autant le saturer : les informations de base, qui figurent sur les affiches et sur le site, permettent de répondre aux questions que se pose le large public alors que les personnes désireuses d'obtenir des réponses ciblées peuvent contacter les responsables de chantiers dont les coordonnées figurent sur les affiches et le site internet. Elle est d'avis qu'il n'est pas opportun d'y faire figurer les informations financières y relatives, le public n'étant pas familiarisé avec la problématique et les coûts des travaux publics, le coût d'une intervention ponctuelle, « modeste » à l'échelle des travaux publics, pouvant rapidement se chiffrer à plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers de francs et susciter l'incompréhension. S'y ajoute le fait que les sources de financement peuvent être multiples selon la typologie des travaux effectués : les indiquer systématiquement occuperait un espace trop important et se ferait au détriment d'informations plus utiles aux personnes

concernées par un chantier. Ainsi, une telle information ne serait pas proportionnée et ne permettrait pas de remplir les objectifs visés par la communication accompagnant les chantiers sur le domaine public.

En vous remerciant de l'attention accordée à la présente communication, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Au nom de la Municipalité

Le syndic  
Grégoire Junod



Le secrétaire  
Simon Affolter

